

Direction : Direction des Ressources Humaines

Personnel

REF : DRH2008026

Signataire : CD/BC/SG

OBJET : Personnel communal : direction petite enfance : création de cinq contrats d'accompagnement pour l'emploi (CAE).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code du travail

Vu la loi n°2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale comportant en son titre premier, intitulé « mobilisation pour l'emploi » une refonte des dispositifs des contrats aidés,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE 1 : Autorise le Maire à créer à compter du 1^{er} décembre 2008, cinq postes d'auxiliaires de puériculture dans le cadre des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) affectés à la direction petite enfance

ARTICLE 2 : Autorise le Maire à signer la convention avec l'ANPE pour la mise en œuvre desdits contrats.

Le Maire